

Tork Gel Hydro-Alcoolique



Article	590103
Système	
Volume	80 ml
	05GQ-2P9H-V014-76XU
Couleur	Transparent

Limitez la propagation des infections avec le gel hydro-alcoolique Tork sans rinçage hautement efficace contenant 80 % d'alcool dénaturé (M/M). Assainit et désinfecte rapidement les mains sans eau. Il s'agit de notre gel désinfectant le plus efficace, spécialement formulé pour un usage fréquent sans résidus collants. Idéal pour le secteur de la santé, répondant même aux exigences des salles de lavage des mains.

www.tork.ch

- Efficace contre une grande variété d'organismes problématiques – conforme aux normes EN1500, EN12791 et EN14476** virus enveloppés, Rotavirus et Norovirus
- Format de poche pour l'avoir toujours à portée de main
- Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Données d'expédition

	Unité consommateur	Unité de transport	Palette
EAN	7322540754162	7322540754179	7322540759839
Pièces	1	24	8064
Unités consommateur	-	24	8064
Hauteur	111 mm	136 mm	1782 mm
Largeur	44 mm	175 mm	800 mm
Longueur	29 mm	345 mm	1200 mm
Volume	0.14 dm ³	8.21 dm ³	2.76 m ³
Poids net	68 g	1.6 kg	548.35 kg
Poids brut	86.8 g	2.2 kg	727.1 kg
Matériau d'emballage	Plastic bottle	Carton	-

Certificats de produits



Contact

Essity Switzerland AG
Parkstraße 1b
6214 Schenkon

Tél.: +41 (0)848/810152
Lundi-jeudi 8:00-16:30 | Vendredi
8:00-15:00

Fax: +41 (0)800/81 01 52
Mail: torkmaster@essity.com
GLN: 7609999000928

Technical data

Ingrédients

Autres ingrédients

Alcohol Denat, Aqua, Panthenol, Glycerin, Cetyl Alcohol, Propylene Glycol, Acrylates/C10-30 Alkyl Acrylate Crosspolymer, Aminomethyl Propanol

Ingrédients actifs

Ethanol 80 g/100 g

pH

~ 6.5

Mode d'emploi

Assurez-vous d'avoir les mains propres et sèches avant utilisation. Pour une hygiène générale : Appliquer suffisamment de produit pour mouiller toute la main et bien faire pénétrer jusqu'à ce que la peau soit sèche (15 à 30 secondes). Pour une désinfection selon la norme EN1500 : Appliquer assez de produit pour couvrir toutes les surfaces des mains pendant 30 secondes. Frotter jusqu'à ce que les mains soient sèches

Durée de conservation

La date de péremption de 36 mois après la date de production est imprimée sur l'emballage intérieur. 12 mois après ouverture. À conserver dans le récipient d'origine. Tenir à l'abri de toute lumière excessive. Éviter les températures extrêmes et conserver entre 4 et 30 °C.

Instructions de manutention

Utilisez les désinfectants avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Éviter le contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux, rincez aussitôt abondamment et consultez un médecin. Pour en savoir plus, consultez la Fiche Sécurité. Peut entraîner la décoloration de certaines matières ou surfaces.

Réglementation

Les produits biocides commercialisés sous la marque Tork sont conformes au Règlement relatif aux produits biocides (EU) N° 528/2012 et approuvés pour l'hygiène humaine. Ces produits sont enregistrés et autorisés dans les pays où ils sont en vente. Ces produits sont conformes au règlement CE N° 1907/2006 (REACH) et à ses amendements. Tous les ingrédients non biocides sont conformes au Règlement relatif aux produits cosmétiques (CE) N° 1223/2009 et considérés comme sans danger pour la santé humaine lorsqu'utilisés dans des conditions normales ou raisonnablement prévisibles. Les produits biocides sont fabriqués conformément aux bonnes pratiques de fabrication (GMP).

Enregistrement des biocides

Bulgarie (BG) 2270-2/12.01.2018.

République Tchèque (CZ) MZDR 48972/2018/SOZ

Autriche (AT) Oui na

Allemagne (DE) N-65875

Belgique (BE) NOTIF1027

Danemark (DK) 2418567

Estonie (EE) 1346/15

Espagne (ES) 903DS

Finlande (FI) 433165

France (FR)oui (56010)

Luxembourg (LX) 69/15/L

Grèce (GK) Numéro de notification : 82385/28.9.2017

Hongrie (HU) JKF/3271-3/2015.

Lituanie (LT) Biocidinio produkto autorizacijos liudijimas Nr. (10-14 17.5)BSV-11842(A-01PNO261556/A-18- 117), galioja iki 2020-06-07.

Lettonie (LV) LV04062015/4039

Pays-Bas (NL) 14711N jusqu'au 01/06/2024

Norvège (NO)321952

Pologne (PL) Oui

Serbie (RS) 532-01-2687/2016-19

Roumanie (RO) ""Nr. 3613BIO/01/12.24""

Suède (SE) 534970-9

Suisse (CH) CHZN5006

Slovénie (SI) Oui

Slovaquie (SK)bio/684/D/15/CCHLP

Grande-Bretagne (UK) Oui

Technical data

Certifications	Italie (IT) Registrazione PMC n. 20283 &ISO 22716 (BPF - bonnes pratiques de fabrication)ISO 9001 et 13485 (système de gestion de la qualité) VAH
Fiche signalétique de sécurité	Pour les consignes de sécurité à respecter lors de l'utilisation et la manipulation de ces produits, suivez les recommandations des Fiches Sécurité. Celles-ci sont disponibles sur le site Tork.fr dans toutes les versions locales requises par la réglementation en vigueur (notamment le règlement CLP pour l'Europe).
Version	N° 1

Microbiological tests				
Effective against	Test method	Test conditions	Test durations	Test organisms
Bacteria	EN 1500 : Massage des mains hygiénique	Dans un environnement propre	30 secondes (EN1500)	E. coli K12
	EN 13727 : Action bactéricide en milieu médical	Dans un environnement sale avec présence de sang Dans un environnement propre	15 secondes 30 secondes	S. aureus, E. coli, P. aeruginosa, E. hirae S.aureus (MRSA), E.faecium (VRE)
	EN 12791 : Désinfection chirurgicale des mains		3 minutes	Flore cutanée normale
	EN 1276 : Action bactéricide dans les secteurs agroalimentaire, industriel, domestique et institutionnel	Environnements propres et sales	15 secondes	S.aureus, E.coli, P.aeruginosa, E.hirae, MRSA, VRE
	EN 1040 : Action bactéricide de base	Dans un environnement propre	15 secondes	S.aureus, P.aeruginosa
Yeast and Fungi	EN 1275 : Action fongicide ou levuricide de base	Dans un environnement propre	30 secondes, 2 minutes	C.albicans (30 s) et A. niger (2 minutes)
	EN 13624 : Action fongicide pour les instruments utilisés dans le secteur médical	Dans un environnement sale avec présence de sang	30 secondes, 1 minute	C.albicans (30 s) et A. niger (1 minute)
	EN 1650 : Action fongicide dans les secteurs agroalimentaire, industriel, domestique et institutionnel	Dans un environnement sale	30 secondes, 2 minutes	C.albicans (30 s) et A. niger (2 minutes)
Viruses	EN 14476 : Action virucide dans le secteur médical. (Effet virucide limité, donc tous les virus enveloppés, tels que : VIH, coronavirus SARS, VHB, VHC, grippe type H1N1 et H5N1, etc.	Dans un environnement propre	30 secondes	Vaccinia BVDV
	Virus spécifiques	Dans un environnement propre	30 secondes selon EN 14476	Murine Norovirus (30 secondes) et Rotavirus (30 secondes)
Micro-bacteria	EN 14348 : Action mycobactérienne pour le secteur médical y compris les désinfectants pour instruments	Dans un environnement sale avec présence de sang	60 secondes, 15 secondes	M. avium (60 s) et M.terrae (15 s)